

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 25 (1979)

Heft: 1

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

revue de Pr^{es}sE

 **canton
de berne**

Des daims pour remplacer les vaches une première suisse

Récemment, l'agriculture suisse vit une première : sur un pré de quelque cinq hectares de la région de Riggisberg (be) on peut voir paître depuis quelque temps non pas des vaches ou des moutons mais vingt-quatre daims. Il ne s'agit pas d'une attraction pour touristes mais d'un essai pour permettre éventuellement aux agriculteurs touchés par le contingentement laitier de diversifier leur production en élevant du gibier.

L'idée d'élever du gibier dans des exploitations agricoles n'est pas nouvelle. Chaque année à l'approche de la saison de la chasse, la Suisse importe en effet près de trois mille tonnes de gibier provenant de fermes étrangères. Depuis trois ans des essais sont faits en Allemagne méridionale. Notre voisin du nord prévoit d'ailleurs d'installer encore trois cents centres d'élevage. En raison de ces considérables importations de gibier ainsi qu'à la suite du contingentement laitier qui pousse les paysans à se consacrer à d'autres productions, le centre de consultation de l'école agricole

de Schwand près de Muensigen (be) étudie depuis quelque temps déjà la possibilité d'implanter de tels élevages en Suisse. Huit projets sont en voie de réalisation. Cet essai est soutenu par l'Office Vétérinaire fédéral, la division de l'agriculture et par la Fédération Suisse protectrice des animaux à côté de l'élevage réalisé à Riggisberg, sept autres exploitations seront installées durant les deux prochaines années dans les cantons de Vaud, Berne, Lucerne et Zurich.

Les cinq hectares de pâturages de Riggisberg sont entourés d'un treillis haut de deux mètres. Les animaux s'alimentent d'eux-mêmes. Si durant un hiver particulièrement rigoureux la nourriture devient rare, l'éleveur ajoute du foin et de la paille. Pour éviter que les chasseurs ne se sentent concurrencés, un accord a été passé, stipulant que le gibier provenant de ces élevages doit être clairement désigné dans les restaurants. (ats)

canton de fribourg

Université de Fribourg : dies academicus et inauguration des nouveaux bâtiments

Le « dies academicus » de l'université de Fribourg s'est déroulé sous la présidence d'honneur de M. Hans Huerlimann, conseiller fédéral, chef du

Département de l'Intérieur. A l'occasion du dies, les nouveaux bâtiments, construits sans que le canton n'ait dû bourse délier, ont été inaugurés. En outre, cinq doctorats honoris causa ont été décernés ainsi qu'un titre de sénateur honoraire.

Le directeur de l'instruction publique du canton de Fribourg, M. Marius Cottier, a relevé dans son allocution que « les sentiments du peuple fribourgeois à l'égard de son université ont souvent varié » depuis sa fondation. Aujourd'hui, le dialogue est devenu de plus en plus tendu et difficile entre le peuple et l'université, alors même que l'université n'a jamais accueilli autant d'étudiants fribourgeois que maintenant. Le conseiller fédéral Hans Huerlimann a également évoqué ce problème des rapports entre peuple et monde universitaire. « Cette année, trois objets universitaires importants ont été refusés par le peuple : en plus de la loi sur l'aide aux universités ; il s'agit des contributions du canton de Schaffhouse au canton de Zurich pour ses étudiants et de la création de l'université de Lucerne.

« Ces résultats négatifs doivent faire réfléchir.

« Nous ne pouvons ignorer que de larges couches de notre peuple sont réservées vis-à-vis des hautes écoles. Les causes ne sont pas faciles à déceler, mais à long terme une des tâches de la politique universitaire doit consister à ne pas laisser creuser le fossé entre les hautes écoles et le peuple. » Parlant de la situation née du rejet de la loi sur l'aide aux universités, le conseiller fédéral a précisé que ce non représentait certes une cassure, mais qu'on n'allait pas abandonner la politique actuelle de soutien aux universités et à la recherche. Le non du peuple ne

signifie donc pas la suspension des principes fondamentaux de la politique universitaire, mais qu'il faut chercher de nouvelles voies. La responsabilité des cantons s'est accrue et le chef du Département de l'Intérieur s'est dit convaincu que les cantons universitaires entreprendront tout pour éviter le numerus clausus. Il s'est dit reconnaissant à la conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique pour leurs travaux en vue d'une participation des cantons non universitaires au financement des hautes écoles.

Cinq nouveaux docteurs honoris causa

Cinq titres de docteur honoris causa ont été décernés lors des dies academicus de l'université de Fribourg. La faculté de théologie a décerné ce titre à M. Alois M. Haas, professeur ordinaire de germanistique à l'Université de Zurich, pour ses travaux en rapport avec la théologie. Il s'est notamment distingué par ses études sur les écrits mystiques et a stimulé le dialogue entre linguistes et théologiens.

La faculté de droit et des sciences économiques et sociales a décerné ce titre à M. Wilfried Martel, ancien secrétaire général du Département fédéral de l'Intérieur en hommage à ses mérites dans les domaines de la formation, de la recherche et de la culture. La même faculté a décerné le titre de docteur honoris causa à M. Hans Bausch, intendant du « Sueddeutsche Rundfunk » en hommage à ses mérites pour les sciences des communications sociales, la recherche sur les moyens de communication et la politique des communications.

La faculté des lettres a conféré

le titre de docteur honoris causa à M. Joseph Zihlmann, commerçant à Gettnau (Lu) en hommage à ses mérites dans les domaines des traditions populaires et particulièrement dans celui de la toponymie. Joseph Zihlmann n'a pas accompli d'études universitaires, mais il est l'auteur de plusieurs publications scientifiques importantes.

La faculté des sciences naturelles de l'université de Fribourg a décerné le titre de docteur honoris causa au professeur Jean-Pierre Blaser, de la Chaux-de-Fonds, directeur de l'Institut Suisse de recherche nucléaire, en hommage à ses mérites dans le développement de la physique en Suisse.

L'ancien directeur de l'instruction publique Max Aebischer a été fait sénateur honoraire de l'université de Fribourg en hommage à ses efforts en vue d'agrandir l'université de Fribourg.

Inauguration des nouveaux bâtiments

Les deux nouvelles ailes des facultés des sciences humaines ont été inaugurées solennellement en présence de l'évêque Mgr Pierre Mamie et du pasteur Fritz Brechtbuehl, président d'honneur du synode protestant du canton de Fribourg. Le président du grand Conseil, M. Maurice Colliard, a relevé dans son allocution que le refus du peuple au sujet du crédit de construction était un refus de l'investissement mais pas de l'université. Cet agrandissement qui a été devisé à 13,6 millions a été couvert à raison de 90 pour cent par les subventions de la Confédération, le solde de dix pour cent a été payé par la Fondation pour les bâtiments de l'université. Ces bâtiments sont maintenant passés en mains du

canton. Les locaux dispersés dans toute la ville ont pu être regroupés maintenant dans les bâtiments universitaires. (ats)

Rappelons à nos lecteurs que notre compatriote M. Denis Honneger a été l'auteur du projet de cette œuvre commencée il y a quarante ans. Achèvée en 1978, elle fait l'objet d'une jolie plaquette reproduisant les nouveaux corps de bâtiments.

La Réd.

Importants projets de restauration et de réaménagement au château de Gruyères

Au cours des douze années à venir, le château de Gruyères, visité chaque année par plus de 160 000 personnes, va être restauré par étapes. Une première étape, représentant un investissement de quelque 400 000 F, est actuellement engagé. Les visites du château ne seront pas interrompues, les travaux de restauration en augmenteront encore l'intérêt, estiment les responsables. Les restaurations ont pour but d'une part de redonner aux locaux leur aspect original, mais elles permettront aussi d'adapter le bâtiment aux besoins muséographiques actuels.

Jusqu'en 1554, le château de Gruyères était habité par les comtes de Gruyères, puis il fut le siège des baillis jusqu'en 1798. Les préfets y habitèrent jusqu'en 1848. Il passa ensuite en main de propriétaires privés jusqu'à ce que l'Etat le racheta en 1938. Au cours des siècles, le château a subi des modifications, et le mobilier a été dispersé. En 1767, une salle a été divisée en deux chambres boisées. On a découvert récemment sous ces boiseries un décor peint de la fin du 17^e siècle

cle qui va être restauré et mis en valeur. Les boiseries vont être déplacées dans deux autres pièces.

Le plan de restauration prévoit un aménagement muséographique qui doit faire du château de Gruyères un point fort de l'ensemble des musées fribourgeois qui s'est enrichi ces derniers temps du musée gruyérien à Bulle et de celui de Morat. Le château de Gruyères est le cadre idéal pour un musée historique dont la salle de Bourgogne qui recèle les chapes de Charles le Téméraire est un élément important. Le donjon ainsi que le jardin à la française seront rendus à nouveau accessibles au public. De nombreux éléments seront conservés, ainsi le salon peint par Corot et la salle des chevaliers. La grande cuisine sera remeublée. (ats)

canton de genève

Lancement d'un nouvel hebdomadaire romand

Un nouvel hebdomadaire romand a été mis en vente dans les kiosques. Il s'agit de « tout va bien », lancé comme mensuel en 1972 et qui avait comme tel atteint un tirage de 2 000 exemplaires. Comme l'ont expliqué au cours d'une conférence de presse deux des responsables, MM. Alec Feuz et Ariel Herbez, « T.V.B.-Hebdo » se veut l'organe d'un large éventail d'opinions de gauche en Suisse romande. Rédigée par des professionnels (dix personnes, dont certaines à mi-temps), la nouvelle publication espère atteindre un tirage de 10 000 exemplaires. Le financement n'a pas été aisément obtenu, mais 1 100 abonnements sont acquis, et des prêts ont été avancés

par des sympathisants. La campagne financière se poursuit parallèlement à la campagne de promotion. 4 000 à 7 000 acheteurs (abonnés et vente au numéro) devraient d'ici une année, permettre au journal de tourner. Son contenu rédactionnel : la politique fédérale, cantonale et communale, la vie nationale, la vie quotidienne, la vie culturelle et une petite rubrique de politique internationale. La rédaction est à Genève. (ats)

canton de neuchâtel

L'Université de Neuchâtel honore un de ses anciens professeurs

A l'occasion du dies academicus, l'université de Neuchâtel a remis au professeur Jacques Courvoisier, docteur en théologie, le titre de docteur honoris causa. L'université a ainsi rendu hommage à son rôle de professeur d'histoire ecclésiastique aux universités de Genève (1936-1968) et de Neuchâtel, et à ses recherches en tant que théologien et historien de la réforme et du protestantisme.

Originaire du Locle, de la Chaux-de-Fonds et de Couvet, le professeur Courvoisier est né en 1900 à Genève. Il a fait une partie de ses études à Paris, où il fut consacré pasteur en 1925. Il obtint sa licence en 1933 et son doctorat en 1952. Il fut recteur de l'université de Genève en 1958. Il avait pris sa retraite en 1968, mais il a encore donné une heure hebdomadaire à l'université de Neuchâtel durant huit ans sur l'histoire de l'église. C'est le septième doctorat honoris causa qu'il reçoit.

Dans son allocution, le recteur de l'université de Neuchâtel,

M. J.-B. Grize, a également rendu hommage à trois professeurs dont il a été pris congé, soit MM. André Labhard, Pierre-Jean Pointet et Charles Terrier, des facultés des lettres, de droit et des sciences. (ats)

La ville de Neuchâtel accepte un legs important

Le législatif de la ville de Neuchâtel a accepté un legs provenant d'un industriel français ayant également la nationalité suisse, M. Yvan Amez-Droz. Cette donation se compose d'une collection d'œuvres d'art estimée à plus de trois millions de francs suisses.

Le donneur est décédé il y a plus d'un an à Paris. Il a légué sa collection au Musée de Neuchâtel « à la condition qu'il soit ouvert dans ledit musée une salle portant le nom « Hélène Yvan-Amez-Droz » où sera concentrée la totalité des tableaux et les quelques objets figurant à l'inventaire ». Ce legs se compose de 69 œuvres d'art comprenant des toiles, des aquarelles, des gouaches, des pastels, signés de Bonnard, Boudin, Corot, Courbet, Daumier, Degas, Dunoyer, de Segonzac, Gauguin, Kisling, Matisse, Monet, Pissarro, Renoir, Rouault, Seurat, Sisley, Toulouse-Lautrec et Vuillard notamment. La ville de Neuchâtel a obtenu l'exonération des droits de succession de la part du ministère français de l'économie et des finances ainsi que l'autorisation de sortir les œuvres de France. (ats)

canton du tessin

Le Tessin fête son sixième Président du Conseil national

C'est avec enthousiasme que les Tessinois ont fêté leur

sixième Président du Conseil national, le radical Luigi Generali. Le train spécial qui emmenait les invités — parmi lesquels figuraient le conseiller fédéral Kurt Furgler et l'ancien conseiller fédéral Nelo Celio — de Berne à Bellinzone s'est arrêté dans les gares d'Airolo, de Faido et de Giormico où les autorités locales et cantonales ont reçu la première personnalité de la grande Chambre. Arrivés à Bellinzone, les invités accompagnés de membres du législatif et de l'exécutif tessinois se sont rendus au Palais du Gouvernement.

Dans son allocution, M. Generali, qui était lui-même président du grand Conseil tessinois il y a onze ans, a évoqué l'évolution de son canton qui, « après des siècles de pauvreté, s'est arraché d'une existence économique marginale pour accéder à la prospérité ».

Ce développement ne manque toutefois pas d'accrocs et on se souvient d'un scandale récent. Il s'agit là d'un symptôme préoccupant, a ajouté M. Generali sans citer le nom de Chiasso, mais on aurait tort de généraliser les critiques et d'étendre les accusations à toute une région. C'est en comparant l'évolution de son canton à celles de la rivière qui lui a donné son nom — qui après des débuts modestes s'en va vers un avenir incertain — que le nouvel élu a conclu son allocution.

Remplaçant le conseiller fédéral Hans Huerlimann, malade, M. Furgler a rendu hommage, en langue italienne, au « premier citoyen suisse dont l'élection confirme une fois de plus la vivacité du fédéralisme ». (ats)



**Universités populaires
de Suisse
40 pour cent
de cours de langues**

Pour la première fois, plus d'un million « d'heures/personnes » ont été enregistrées dans les universités populaires suisses au cours de l'an dernier. Par ailleurs, la proportion des cours de langues par rapport à l'ensemble des cours a de nouveau augmenté de 5 pour cent en 77, et atteint actuellement 40 pour cent.

Sur le thème « université populaire et formation pour personnes âgées », le professeur Geisendorf, de Genève, a présenté lors de l'assemblée générale de l'association des universités populaires tenue à Sion, le modèle de l'université du troisième âge de Genève. Le professeur Ruprecht, de Hanovre (R.F.A.) a évoqué pour sa part l'importance, pour le bien-être des personnes âgées, de l'entraînement tant intellectuel que physique. Des propositions ont été faites par deux membres du comité au sujet des devoirs des universités populaires face aux problèmes de la formation des personnes âgées. Sans contester la nécessité d'organiser des cours durant la journée, il convient d'éviter que de tels cours soient réservés exclusivement aux personnes âgées, ce qui contribue à isoler ces personnes plutôt qu'à les intégrer dans la société.

Quelque quatre-vingts représentants des soixante universités populaires de Suisse ont participé à ces journées. (ats)

**Le soixante-quinzième
anniversaire du
« Nouvelliste et Feuille d'Avis
du Valais »**

« Acceptez que j'exprime à votre quotidien mes sentiments d'admiration pour la jeunesse rayonnante et la santé éclatante qu'il affiche aujourd'hui. Après une longue route parcourue en étroite compagnie de l'histoire valaisanne de ce siècle, il en a vécu les heures tranquilles et mouvementées, heureuses ou douloureuses. L'effort l'a nourri et enrichi, et l'a conduit au rang de quotidien de la vallée du Rhône. Vraiment, le Valais ne se conçoit pas sans le « Nouvelliste et feuille d'Avis du Valais ».

C'est en ces termes que en présence de plusieurs centaines d'invités M. Guy Genoud, président du Gouvernement valaisan, a salué le soixante-quinzième anniversaire du principal quotidien valaisan.

Les plus hautes personnalités du canton soit le Président du Parlement et son bureau, le Conseil d'Etat (presque incorporé), de nombreux préfets et présidents de commune, directeurs divers, collaborateurs etc. ont participé à cette journée de festivité. Celles-ci ont débuté à l'ombre de l'antique abbaye de Saint-Maurice où le journal a vu le jour en 1903 avant de devenir quotidien en 1929 pour gagner ensuite Sion à la fin de 1960.

Le « Nouvelliste » n'a connu au long de ses soixante-quinze ans d'existence que deux seuls directeurs et rédacteurs en chef soit M. Charles Haegler, son fondateur et l'actuel responsable M. André Luisier.

Evoquant les faits douloureux qui ont marqué ces derniers derniers temps la vie valaisanne, le Président du Gouvernement a regretté que ceux-ci

Suite page 18

En piste
pour
l'An Nouveau



A Tous !

Bonne
et Heureuse
Année

Photo O.N.S.T.



aient « contribué à développer à l'extérieur du Valais des attitudes d'incompréhension et même d'hostilité qui peu à peu ont supplanté dans le cœur de bien des Confédérés les sentiments d'estime dont nous étions si largement honorés jusqu'à maintenant ». Du même coup, M. Genoud devait aborder l'aspect éthique de l'information qui n'exclut pas « la diversité, la variété des opinions et le pluralisme ».

Outre MM. Genoud et Lusier, plusieurs autres personnalités se sont exprimées lors de ces festivités notamment MM. Ferrez, président du Parlement cantonal, Galetti, président du Conseil d'administration du journal, Racine, directeur de Publicitas.

Le « Nouvelliste » a publié un numéro spécial à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire. (ats)

Don de cent trente-trois tableaux de la fondation Lehner

La fondation Michel Lehner dont la création à Sion a été annoncée au cours d'une conférence de presse présidée par le chef du Département cantonal de l'instruction publique, M. Antoine Zufferey va doter le musée des Beaux-Arts du Valais d'une collection de 133 tableaux dont 36 œuvres d'Ernest Bieler, 18 d'Edouard Vallet, une trentaine d'Edmond Bille, d'autres œuvres de Olsommer, de Chavaz, de Cini, et d'Alleves. Le donateur, M. Michel Lehner, de Crans-Montana, s'est intéressé depuis 1940 particulièrement à des œuvres de peintres qui se sont exprimés sur le Valais.

Aux termes de la convention passée entre la Fondation et l'Etat du Valais, ce dernier s'en-

gage à réserver à la collection une salle permanente à l'intérieur du musée des Beaux-Arts, à la majorie ou au vidomat, dans la vieille ville de Sion. La fondation doit encore décider du moment où les œuvres seront remises à l'Etat. Entre-temps, l'Etat doit faire connaître la collection en organisant une exposition estivale à la grange à l'évêque ou à l'église des jésuites. (ats)

Inauguration d'un musée gallo-romain en Valais

Une conférence de presse a été donnée à la veille de l'inauguration à Martigny d'un musée gallo-romain, musée dit « de la Fondation Gianadda ». Maintes personnalités dont M. Ludwig von Moos, ancien président de la Confédération et M. Antoine Zufferey, conseiller d'état, soulignent l'importance de cette réalisation lors des cérémonies inaugurales.

Ce musée abritera notamment les vestiges d'un temple gallo-romain découverts lors de travaux de fouilles ainsi que divers objets anciens découverts à Martigny et dans la région. Il servira également à des fins culturelles. Cette réalisation est due à l'Etat du Valais (ce sera l'un des musées cantonaux), à la ville de Martigny et surtout à la Fondation Gianadda.

En souvenir d'un disparu

Notons qu'en juillet 1976 M. Pierre Gianadda de Martigny, était la victime d'un accident d'avion à Bari en Italie. Cette disparition a fortement sensibilisé son frère Léonard Gianadda qui décida de laisser un souvenir tangible du disparu. La famille Gianadda envisageait de construire sur la parcelle où se

trouve aujourd'hui ce musée une tour d'une quinzaine d'étages comprenant plus de soixante-dix appartements. Lors des travaux de fouilles, on découvrit les restes d'un temple gallo-romain. On renonça alors à la construction envisagée et on bâtit ce musée. Le temple gallo-romain découvert sur la parcelle de la famille Gianadda serait le plus ancien bâtiment public découvert à Martigny, une cité riche pourtant en trésors du passé. On y a retrouvé plusieurs inscriptions attestant qu'il était dédié à plusieurs divinités dont le dieu Mercure. Ce temple a été construit sans doute au temps de l'empereur Auguste quelques années avant Jésus-Christ. On pense qu'il fut détruit au quatrième siècle de notre ère par les premiers chrétiens. (ats)

Journées du film militaire à Lausanne le palmarès international

Les journées du film militaire de Lausanne — les premières du genre organisées en Suisse, avec la projection d'une septantaine de films de dix-sept pays de l'Ouest et de l'Est — se sont achevées par la proclamation du palmarès. Le grand prix de ces journées a été remis au film finlandais « Assuring the security ».

Le jury militaire a accordé ses prix au film français « Informer, s'informer pour commander » (catégorie instruction), au film allemand « Die nasse Flanke » (catégorie relations publiques des armées), au film suisse « Le combat de l'infanterie » (catégorie expériences de guerre ou de manœuvres) et au film allemand « Die Filmschau der Bundeswehr » (catégorie publicité de matériel et d'armement).

Le jury du cinéma et de la communication a décerné ses prix

au film français « Informer, s'informer pour commander » (catégorie instructions), au film allemand « Die nasse Flanke » (catégorie relations publiques des armées), au film suisse « Le combat de l'infanterie » (catégorie expériences de guerre ou de manœuvres) et au film français « Puma dans le ciel » (catégorie publicité de matériel et d'armement).

Le prix de la presse est allé au film britannique « Chaplain R.N. » et le prix du public au film suisse « Supercanard ». (ats)

Epidémie de poux en Suisse romande

Une véritable « épidémie » de poux de tête sévit en Suisse romande depuis deux ans. De nombreux cas de cette « pédiculose » — qui avait disparu de nos régions depuis longtemps — sont à nouveau signalés dans les écoles.

Dans le canton de Vaud, beaucoup d'enfants, de parents et de maîtres d'école ont été contrariés par cette invasion. Le service cantonal de la santé publique attire l'attention du public sur

— le dépistage : chaque semaine, les parents examineront la tête de leurs enfants. S'ils trouvent des lésions de grattage ou des poux, ils avertiront le maître ou la maîtresse de classe. Un contrôle systématique sera alors organisé par l'infirmière scolaire.

— Le traitement : tous les porteurs de poux doivent être soignés. Les infirmières scolaires mettent à la disposition des parents des fiches indiquant un traitement éprouvé. La méthode indiquée est sûre si elle est appliquée consciencieusement. Les cheveux aussi courts que possible, doivent être lavés plusieurs fois par mois.

Pour que les poux disparaissent, il faut dépister et traiter avec attention et persévérance. Au cours de l'année scolaire, des mesures seront prises dans les écoles pour que tous les enfants porteurs de poux puissent être traités rapidement et efficacement par leurs parents. Pour les enfants en âge pré-scolaire, les parents peuvent s'adresser à leur médecin de famille.

Le pou de tête est un insecte qui vit dans les cheveux, plus rarement dans la barbe ou les sourcils. Il pique son porteur pour se nourrir de sang et provoque ainsi des démangeaisons. La femelle pond, à la base des cheveux, jusqu'à cinquante œufs, appelés lentes. Celles-ci donnent naissance au bout de six jours à de petits poux qui deviendront rapidement adultes. L'évolution complète du pou demande deux à trois semaines. Sans traitement, ce parasite se reproduit rapidement et abondamment (cinq mille poux peuvent être issus d'un couple en deux mois). Les poux adultes se transmettent directement ou par contact avec les habits, les linges, les taies d'oreiller. (ats)

Rénovation des bains de Lavey la source la plus chaude de Suisse

La station thermale vaudoise de Lavey-les-Bains, entre Rhône et Alpes, rouvrira ses portes au public le 1^{er} mai. L'établissement thermal cantonal, complètement rénové, a été inauguré sous la présidence du conseiller d'état Claude Perey et en présence de trois cents invités. La première étape des travaux qui s'achève ainsi a coûté près de 25 millions de francs, y compris les études entreprises depuis 1968 (28 millions si l'on ajoute la reconstruction du bâti-

ment du personnel). Le crédit principal, de 21 millions, a été accordé par le grand Conseil Vaudois en 1975.

Grâce à un nouveau forage, une source de 500 litres/minutes peut être captée à une température de 62 degrés (la plus chaude de Suisse).

Cette eau thermale a une minéralisation supérieure à celle de l'ancienne source, qui ne donnait que 50 à 70 litres/minute, à 42 degrés. C'est une eau sulfurée, chlorurée, sodique, lithinée, fluorée et boriquée, recommandée contre les affections rhumatismales, de la peau, de la circulation périphérique et des voies respiratoires, et pour la rééducation de l'appareil moteur après des séquelles traumatiques. Pour les bains, sa température est ramenée à 34 degrés, la différence calorique étant réutilisée pour chauffer les bâtiments.

Une construction nouvelle a été édifiée, avec toutes les installations modernes de balnéothérapie et notamment deux piscines, l'une couverte et l'autre ouverte sur un grand parc. Le grand hôtel des bains a été entièrement rénové et sa capacité portée de 65 à 115 lits (74 chambres). L'hôpital, réhaussé d'un étage, abrite désormais 105 lits (au lieu de 80). L'établissement peut ainsi recevoir au total 220 patients, plus une centaine de cas ambulatoires. Quant à l'ancien bâtiment des bains, datant de 1865, il a été réaménagé provisoirement, mais il est destiné à être démoliti lors d'une seconde étape de travaux.

C'est en 1831 que la source de Lavey fut découverte..., par un pêcheur du Rhône qui s'y était brûlé les mains. Exploitée d'abord par des particuliers, elle fut acquise en 1928 par l'Etat de Vaud. Son médecin-chef est le

Dr Yves Saudan, professeur à l'université de Lausanne, qui vient de succéder au Dr Gabriel Chevalley. (ats)

Mort de Pierre Boulanger

Le comédien romand Pierre Boulanger est mort après une brève maladie, dans une clinique lausannoise, à l'âge de 50 ans. La poésie, le théâtre et la radio de la Suisse romande perdent en lui l'un de leurs meilleurs artistes. Les récitals de poésie qu'il donna avec sa femme, Mousse Boulanger, présidente de la société Suisse des écrivains, firent le tour de l'Europe. Né à Buttes, dans le val de Travers, où son père était boulanger, Pierre Hostettler — qui prit par la suite le nom de scène de Pierre Boulanger — étudia au conservatoire de Neuchâtel à douze ans, puis suivit à Paris l'école de mime d'Etienne Decroux, fut engagé à la radio parisienne, fit des tournées théâtrales, donna des récitals de poèmes de Prévert, Jules Renard et Queneau dans des cabarets et créa un programme de deux heures de poésie intitulé « le marchand d'images ». L'Alliance française et l'Association suisse des conférences de langue française le présentèrent dans les principales villes francophones.

Arrivé à Lausanne, au théâtre du Petit-Chêne, il rencontra Charles Apotheloz et entra au cabaret-théâtre des Faux-Nez. C'est lors d'une représentation à Yverdon qu'il rencontra sa future femme, une Jurassienne, qui devint Mousse Boulanger. Alors commença la grande carrière de ce duo d'artistes, de comédiens et de poètes, par une série d'émissions à la radio romande « Marchands d'images », suivie de la série « Poésie universelle », dont une

émission fut consacrée à la poésie bulgare. Présentée à Sofia en 1958, cette émission eut un succès considérable et la formule fit la célébrité du couple. Domiciliés à Genève, puis à Lausanne, Pierre et Mousse Boulanger s'installèrent en 1961 à Mézières, au cœur du Jorat vaudois, tout à côté du théâtre fondé par René Morax. Ces troubadours parcoururent toute l'Europe et l'Amérique du Nord, donnant des récitals de poésie en France (notamment au festival d'Avignon, à plusieurs reprises), en Belgique, en Allemagne, en Italie, en Grande-Bretagne, en Tchécoslovaquie, en Bulgarie, en Union Soviétique, aux Etats-Unis, au Canada, et bien entendu en Suisse. Les Boulanger reçurent deux mille poèmes de jeunes, enregistrèrent de nombreux disques. Pierre Boulanger fonda à Mézières le centre culturel du Jorat, dont il fut le premier président. (ats)

Le septième volume de l'Encyclopédie vaudoise

La cérémonie de sortie de presse du septième volume de « l'Encyclopédie illustrée du pays de Vaud », réunissant les quarante auteurs, a eu lieu à l'E.P.F.L. Ce volume, le plus ample publié jusqu'ici (336 pages), est intitulé « Les arts de 1800 à nos jours : littérature, peinture, musique, architecture, théâtre, cinéma, radio ». Un million et demi de vignettes en couleurs ont été collées sur l'ensemble des exemplaires de ce tome, qui est le fruit de sept années de travail collectif d'une équipe de rédaction présidée par M. Claude Reymond.

L'« Encyclopédie illustrée du pays de Vaud » est une œuvre unique en Suisse : aucun autre canton ne dispose d'un tel bilan.

Elle se composera de dix volumes au total. Les six déjà parus sont « La nature multiple et menacée », « Une terre, ses origines, ses régions », « Les artisans de la prospérité », « L'histoire vaudoise », « Les institutions », « Les arts » (avant 1800). Les trois derniers seront « La grande mutation », « La vie quotidienne » et « Bibliographie vaudoise ». (ats)

Exposition

« Cartes de jeux Suisses » à Zurich

Une exposition ayant pour thème la fabrication des cartes de jeux en Suisse du début du quinzième siècle jusqu'à nos jours ouvre ses portes au musée des Arts et Métiers de Zurich.

Le musée a confié à l'historien Peter Kopp, conservateur au musée d'Histoire de Bâle, la conception de cette exposition. Grâce à une aide financière importante de Pro Helvetia, un catalogue a été publié, catalogue qui deviendra certainement l'ouvrage de consultation dans ce domaine. Des recherches récentes ont montré que la Suisse a joué un rôle dominant dans l'histoire des cartes de jeux. L'exposition reste ouverte jusqu'au 28 janvier. (ats)

Huiles

et Graisses

“ MOTUL ”

Automobiles
et Industrielles

119, boulevard Félix-Faure
93300 AUBERVILLIERS

Tél. : 352-29-29